



*RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2020*





Fonds de dotation de l'IHEDN

Rapport d'activité 2020

1. Constitution et gouvernance

Le Fonds de dotation de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) a été déclaré le 6 juillet 2010 à la Préfecture de Paris.

La parution au Journal officiel « associations » date du 7 août 2010, sous le numéro d'annonce 1387 et le numéro de parution 20100032.

Le siège social du Fonds de dotation de l'IHEDN est :

École militaire
1 place Joffre
Case 41
75700 Paris SP 07

Numéro de SIRET : 531 738 664 00022

Le Conseil d'administration est composé comme suit au 31 décembre 2020 :

- M. Bernard Huet, Président du conseil d'administration du Fonds de dotation de l'IHEDN, conseiller spécial du président de Naval Group
- Mme Sylvie Bermann, Ambassadeur de France, Présidente du Conseil d'administration de l'IHEDN
- Général de corps d'armée Patrick Destremau, Directeur de l'IHEDN et de l'EMS
- M. Gwénaél Jézéquel, conseiller relations institutionnelles et communication au SGDSN
- M. Olivier Schmitt, Chef du Département des études et de la recherche de l'IHEDN
- Ingénieur des études et techniques de l'armement Jean-Christophe Cardamone, chef du département des opérations de l'IHEDN
- M. Emmanuel Levacher, Président directeur général d'ARQUUS
- M. Maxime Petiet, Administrateur de sociétés
- Ingénieur général de l'armement (2s) Philippe Hervé

M. Bertrand Demandre, Secrétaire général du Fonds de dotation de l'IHEDN, et Mme Françoise Viala, Commissaire aux comptes, assistent aux réunions du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration s'est réuni à trois reprises en 2020.

2. Objet

Le Fonds, personne morale de droit privé à but non lucratif, a été créé afin de recevoir et gérer les biens et droits de toute nature, qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, en vue d'assister l'IHEDN dans l'accomplissement de ses missions de développement de l'esprit de défense, de promotion et diffusion des connaissances utiles en matière de défense et de sécurité nationale, d'armement et d'économie de défense, et de sensibilisation aux questions internationales.

Ces missions peuvent notamment concerner le développement d'initiatives auprès de publics différents, en particulier jeunes, destinées à favoriser la cohésion nationale, la citoyenneté et la diffusion de l'esprit de défense, par le biais de colloques, de séminaires, ou autres événements, ainsi que la conduite de travaux de recherche académique dans les domaines de la défense et de la sécurité nationale, y incluant la cybersécurité et la souveraineté économique.

Le Fonds, n'ayant pas vocation à mener des actions autres que celles s'inscrivant dans le cadre des activités de formation et de la politique de développement de l'IHEDN, son Conseil d'administration veille à ce que les structures de gouvernance du fonds soient organisées de façon à respecter cet impératif.

3. Fonctionnement

En lien avec les mécènes et l'IHEDN, le Fonds identifie des projets de travaux de recherche et les met en œuvre une fois les conventions de mécénat signées et les fonds versés. Ces derniers font l'objet d'un reçu fiscal permettant au donateur de bénéficier d'une réduction d'impôt.

Les travaux et actions du Fonds relatifs aux Chaires sont régulièrement revus au travers des Comités de pilotage, qui rassemblent les mécènes et autres parties prenantes aux activités du Fonds : IHEDN, Ministère des Armées – Direction générale de l'armement (DGA), Secrétariat général pour l'administration (SGA), Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) et Commandement de cyberdéfense de l'État-major des Armées (COMCYBER) –, Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'information (ANSSI) et Télécom Paris Télécom Paris (Institut Polytechnique de Paris).

Par la suite, le Fonds informe ses mécènes des actions menées et les invite à participer à certaines manifestations (activités des Chaires, événements organisés par l'IHEDN, etc.).

Pour sa communication et son rayonnement, le Fonds dispose de :

- Un site internet : www.fdd-ihedn.fr
- Un compte Twitter : @FDD_IHEDN

Une chargée de communication a été recrutée en CDD pour promouvoir les réalisations des Chaires.

En 2020, le Fonds a bénéficié du mécénat de groupes qui le soutenaient déjà les années précédentes : SNCF depuis 2011 ; ARQUUS, MBDA France et THALES depuis 2013, NAVAL GROUP depuis 2016, AIRBUS et NEXTER depuis 2019, rejoints par le CEA-DAM et SOPRA STERIA en 2020.

En 2020, SAFRAN a suspendu sa contribution à la Chaire Économie de Défense – IHEDN. Les contacts ont été maintenus avec le Directeur des Relations institutionnelles du groupe avec l'objectif de reprendre la contribution de SAFRAN en 2021.

4. Actions menées

Malgré une année 2020 marquée par la crise sanitaire, le Fonds de dotation de l'IHEDN a su poursuivre son action à travers le maintien des activités de la Chaire Économie de Défense – IHEDN et le lancement de la Chaire Cyber et Souveraineté Numérique – IHEDN. Ces deux Chaires de recherche académique s'inscrivent pleinement dans la réforme de l'offre de formation de l'IHEDN et viendront notamment en appui de la nouvelle Session nationale et plus particulièrement des majeures « Armement et économie de défense » et « Souveraineté numérique et cybersécurité ».

Les chercheurs du Fonds ont participé directement aux travaux de conception et de réalisation des formations de l'IHEDN (choix des thèmes, experts référents, encadrement des comités).

4.1. Chaire Économie de Défense – IHEDN

Créée fin 2013 et soutenue en 2020 par AIRBUS, ARQUUS, MBDA FRANCE, NAVAL GROUP, NEXTER et THALES, la Chaire Économie de Défense est placée sous l'autorité de son titulaire M. Jean Belin, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux. M. Olivier Martin, Conseiller du Président de MBDA, en préside le Comité de pilotage et le professeur Christian de Boissieu en préside le Conseil scientifique.

Née du constat que l'Économie de Défense est une discipline peu représentée ou structurée en France, la Chaire a pour objectifs de produire une recherche universitaire de référence et être une interface entre le monde académique, les décideurs publics et les acteurs privés. Pour ce faire, la Chaire intervient ou participe à la création d'enseignements spécialisés, anime des groupes de travail, organise des conférences et produit des travaux de recherche à destination de la communauté scientifique et du grand public.

En 2020, l'équipe de la Chaire a été renforcée avec le recrutement :

- De deux Chercheurs en CDD : M. François-Xavier Meunier, Docteur en Économie appliquée, et Mme Friederike Richter, Doctorante en Science Politique au Centre de recherches politiques de Sciences Po ;
- D'une Chargée de veille en contrat d'apprentissage : Mme Laure Noël, étudiante en Master 2 Diagnostic Économique International à l'Université Paris Dauphine-PSL.

Sur cette période, les travaux de la Chaire ont porté sur cinq thématiques principales :

- Connaissance des entreprises de défense : stratégies, forces et fragilités.
- Déterminants et impacts de la dépense de défense.

Des publications ont été rédigées afin d'évaluer les conséquences macroéconomiques de l'effort de défense. Parmi les conclusions des travaux, il apparaît que les dépenses de défense sont plus sensibles aux contraintes budgétaires que les autres dépenses publiques alors qu'elles génèrent des retombées économiques très positives sur le tissu économique.

- R&D et innovation dans le domaine de la défense.

Le caractère stratégique des entreprises de la BITD apparaît également par l'importance du secteur de la défense dans l'écosystème d'innovation. Les entreprises de défense représentent une petite part des entreprises françaises mais elles réalisent presque le quart de la dépense française de R&D (civile et défense) et emploient plus de 20% des effectifs R&D des entreprises. Elles déposent également une part importante des brevets et occupent les premières places dans le classement français des dépôts de brevets.

- Maintien en condition opérationnelle (MCO).
- Intégration et coopération de défense en Europe.

Depuis 2016, il apparaît que les initiatives de coopération en matière de défense visant à améliorer la compétitivité et l'autonomie stratégique de l'Union européenne se multiplient. La Chaire cherche à mieux comprendre comment et sous quel angle l'enjeu de la coopération en matière de défense émerge en Europe et d'en évaluer les bénéfices économiques. Elle travaille également à dresser un état des lieux de la coopération européenne dans le MCO.

L'ensemble des travaux, publications et communications se retrouvent sur le bilan scientifique de la Chaire.

A ce titre, une note sur l'impact d'un plan de relance de la défense a été publiée en s'appuyant sur les nombreux travaux menés sur la BITD depuis la création de la Chaire en 2014. Cette analyse a été adressée à de nombreuses autorités du ministère des Armées, des Commissions de la défense et des forces armées des Assemblées parlementaires, des groupements professionnels et des industriels mécènes de la Chaire.

Un numéro spécial de la revue RDN codirigé par la Chaire et l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) est paru au cours de l'été sur le thème de l'économie de défense.

L'édition 2020 de la conférence annuelle de la Chaire s'est déroulée le 2 décembre à l'École militaire et en webinaire. Elle a rassemblé plus de 400 participants autour du thème « Quelle politique industrielle européenne de défense face aux défis à relever ? », décliné en des deux tables rondes, intitulées « Pourquoi mettre en œuvre une politique industrielle européenne de défense ? » et « Quelle politique industrielle européenne de défense souhaitable et envisageable ? ». Mme Florence Parly, ministre des Armées a conclu les débats.

A l'occasion de la Conférence annuelle de la Chaire M. le Délégué général pour l'armement, Mme la Secrétaire générale pour l'administration et Mme la Directrice générale pour les relations internationales et la stratégie du Ministère des Armées ont adressé leurs témoignages de remerciement et de soutien aux travaux de la Chaire.

La communication de la Chaire Économie de Défense – IHEDN et la diffusion de ses travaux sont réalisés via :

- Son nouveau site internet, mis en ligne en juin : www.ecodef-ihedn.fr (en remplacement de www.economie-defense.fr)
- Son compte LinkedIn : Chaire Économie de Défense – IHEDN
- Son compte Twitter : @Chaire_Ecodef
- Sa page YouTube : Chaire Économie de Défense – IHEDN
- Sa newsletter, diffusée par courriel et téléchargeable sur le site de la Chaire (février, juin, juillet, septembre et novembre)

La liste des contacts de la Chaire (environ 2000 personnes) a été mise à jour de manière exhaustive à l'occasion de la conférence.

Enfin le bilan scientifique de la Chaire a été actualisé (2014-2020) permettant une vue exhaustive sur la production de la Chaire depuis sa création (document téléchargeable sur le site de la Chaire).

4.2. Chaire Cyber et Souveraineté Numérique – IHEDN

La Chaire Cyber et Souveraineté Numérique – IHEDN a été officiellement créée en février 2020 suite à la signature d'une convention de mécénat couvrant la période 2020-2022 entre le Fonds de dotation de l'IHEDN et trois mécènes : le CEA-DAM, NAVAL GROUP et SOPRA STERIA.

TOTAL ENERGIES a manifesté son intention de participer à compter du 1^{er} janvier 2021 aux travaux de la Chaire et a signé la convention de mécénat le 3 février 2021.

M. Benoît Chatelain, Directeur de Marchés Défense chez SOPRA STERIA, en préside le Comité de pilotage.

Les travaux de définition de la Chaire, auxquels ont largement contribué les industriels mécènes ainsi que les représentants de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'information (ANSSI), du Commandement de cyberdéfense de l'État-major des Armées (COMCYBER) et de Télécom Paris (Institut Polytechnique de Paris), ont abouti à la rédaction d'un projet scientifique s'inscrivant dans l'effort national de défense des intérêts stratégiques de la France et sa souveraineté numérique, ainsi qu'à la constitution d'une équipe composée de :

- Professeur Jean Peeters, Responsable de la Chaire, Président émérite de l'Université de Bretagne Sud (UBS) ;
- M. Jean Leneutre, Responsable scientifique, Maître de conférences à Télécom Paris.

Les travaux initiaux s'articuleront autour de trois thématiques :

- Analyse géopolitique et prospective des menaces cyber et impact sur la souveraineté numérique ;
- Étude et adaptation des doctrines en matière de cyberdéfense ;
- Identification et définition de briques permettant d'asseoir une souveraineté numérique.

La communication de la Chaire se fera via un site internet dédié (www.cyber-ihedn.fr) et une présence sur les réseaux sociaux LinkedIn et Twitter.

La leçon inaugurale de la Chaire est prévue en juin 2021 dans le cadre d'une manifestation publique.

4.3. Cycle « Découverte »

Soutenue depuis 2011 par la SNCF, cette formation s'adresse à de jeunes adultes d'Ile-de-France, tous en apprentissage (BTS, Licences et Masters professionnels) et désireux d'approfondir leurs connaissances en matière de défense et de sécurité.

Les grands objectifs de la défense et de la sécurité nationale leurs sont présentés à l'École militaire, la réalité de l'outil militaire est appréhendée grâce à la visite d'unités (régiment de l'armée de Terre, base aérienne, groupement de gendarmerie nationale, etc.) et les enjeux de la sûreté en entreprise sont abordés à travers la visite de sites représentatifs de la SNCF. Ils sont en outre invités à mener une réflexion collective sur des thèmes donnés et à présenter le fruit de leurs travaux.

En raison du contexte pandémique et en accord avec le mécène, la 10^e édition du cycle « Découverte », prévue pour avoir lieu fin mars, a été reportée à 2021 du fait de l'impossibilité de mener des activités de groupe (conférences, visites, travaux de comité).

4.4. Soutien financier apporté à certains stagiaires des Cycles « IHEDN-Jeunes »

En 2020, le Fonds a apporté un soutien financier à dix stagiaires des Cycles « IHEDN-Jeunes » bénéficiant d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux (BCS), de l'allocation chômage d'aide au retour à l'emploi (ARE) ou du revenu de solidarité active (RSA).

Cette aide, qui consiste à prendre en charge une partie des frais d'inscription à la formation, est apportée sur demande du candidat auprès de l'IHEDN et après validation du dossier par le Fonds.

* * *

Le contexte pandémique a contraint le Fonds de dotation de l'IHEDN à adapter son organisation et à modifier le calendrier de ses activités.

Les chercheurs ont été placés sous le régime du télétravail dès le début du premier confinement et ont ainsi pu poursuivre leurs travaux à un rythme proche de la normale. Par ailleurs, les réunions des Comités de pilotage des Chaires et du Conseil scientifique ont pu être maintenues grâce à la mise en place d'outils de visioconférence.

De même, la continuité dans la gouvernance du Fonds a été possible grâce aux réunions du Conseil d'administration en visioconférence. Pendant la crise sanitaire le Président du Fonds a maintenu le contact (y compris physique) avec la Direction de l'Institut et les équipes du Fonds.

* * *
* *